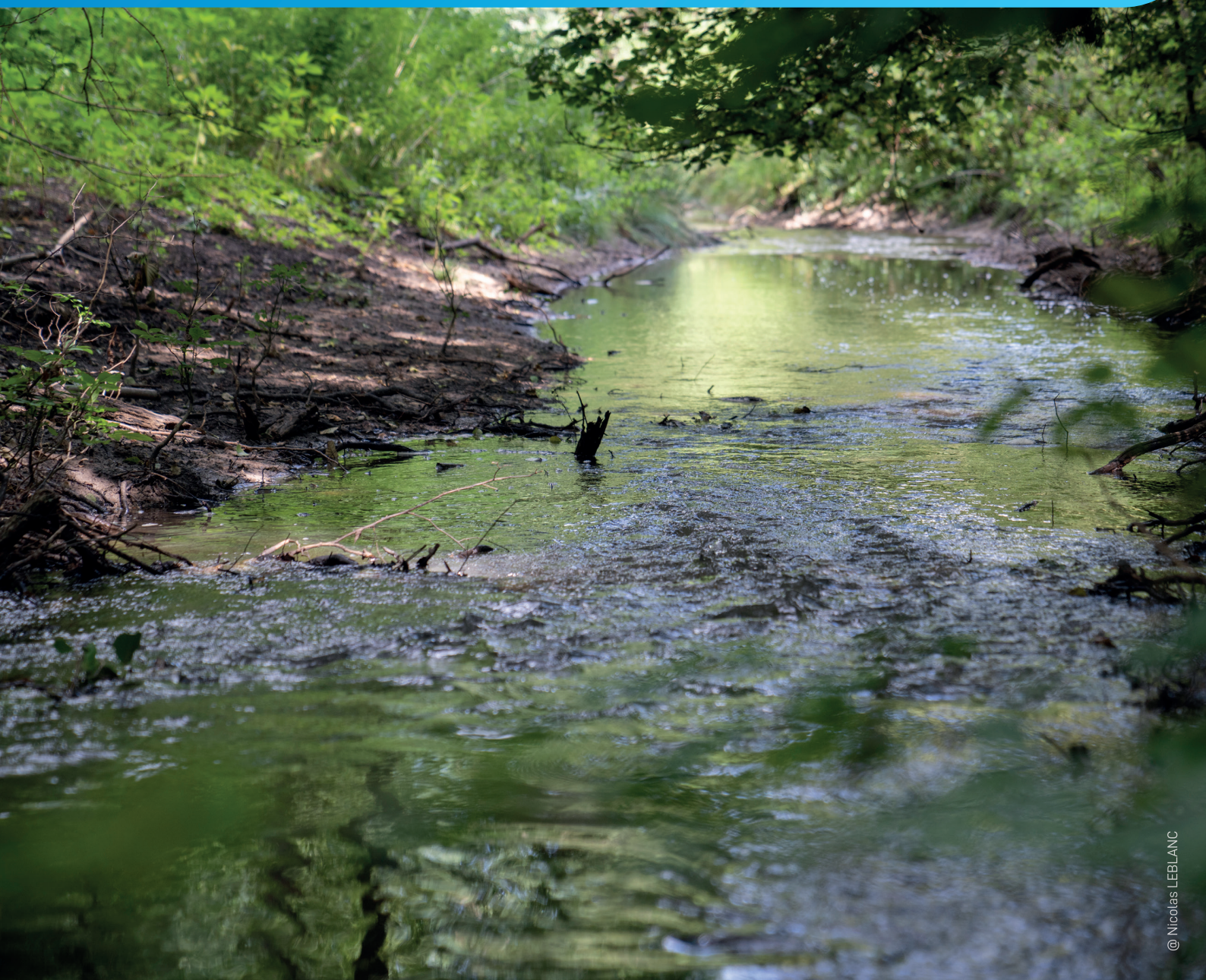
SDEA

l'Eau, votre service public

SAGE MODER

MALLETTE DE L'AMBASSADEUR DU SAGE

Élus, devenez ambassadeurs du SAGE de la Moder



© Nicolas LEBLANC

ÉDITO

Le SDEA

Créé il y a plus de 85 ans par des élus visionnaires et soucieux de mettre en commun les moyens de leurs collectivités, le SDEA constitue aujourd'hui un outil de coopération intercommunale spécialisé, reconnu aux plans national et international, dans ses champs de compétence et pour ses pratiques et résultats en matière économique, sociale et environnementale.

Le SDEA assure un service public performant de l'eau potable, de l'assainissement-épuration, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations au bénéfice de plus d'un million d'usagers dans 744 communes membres d'Alsace-Moselle.

Le SAGE, késako ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification à long terme qui aide le territoire à trouver le bon équilibre entre :

- la préservation et la gestion durable des ressources en eau ;
- le développement économique ;
- et l'aménagement du territoire.

Il s'appuie sur une échelle logique et naturelle : le bassin versant, c'est-à-dire l'ensemble du territoire où l'eau s'écoule vers un même cours d'eau. Il traite de nombreux sujets liés à l'eau et concerne tous les usagers : élus, habitants, agriculteurs, industriels, artisans, associations...

Le SAGE est élaboré par une Commission Locale de l'Eau (CLE) qui rassemble élus, usagers et services de l'État. C'est un véritable « Parlement de l'Eau » et une instance majeure de concertation et de dialogue sur les sujets eau et aménagement du territoire.



**Curieux d'en savoir plus ?
Continuez votre lecture :
ce livret est conçu pour vous
accompagner tout au long
de votre mandat !**

SOMMAIRE

1 Le territoire du SAGE Moder 04

2 L'essentiel de notre SAGE 05

3 Mon SAGE a une histoire 06

4 Le SAGE Moder, c'est bénéfique 07

5 À la CLE, je peux contribuer à faire bouger l'eau 08

6 Je peux faire dialoguer l'eau et l'aménagement du territoire 10

7 Le SAGE est universel 11

1 LE TERRITOIRE DU SAGE MODER

Le bassin versant de la Moder

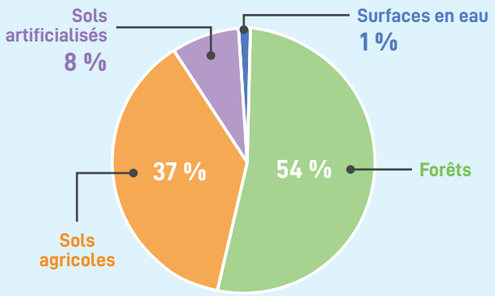
Le bassin versant de la Moder s'appuie sur un réseau hydrographique d'environ 360 km de cours d'eau et s'étend sur **820 km²**.

Il concerne **93 Communes**, dont 88 dans le Bas-Rhin et 5 en Moselle, pour une population d'environ **190 000 habitants**.

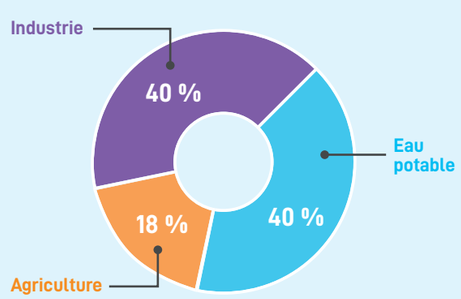
Le SAGE Moder est également en interaction avec le SAGE Ill-Nappe-Rhin, une partie de son périmètre recoupant celui de la nappe d'Alsace.

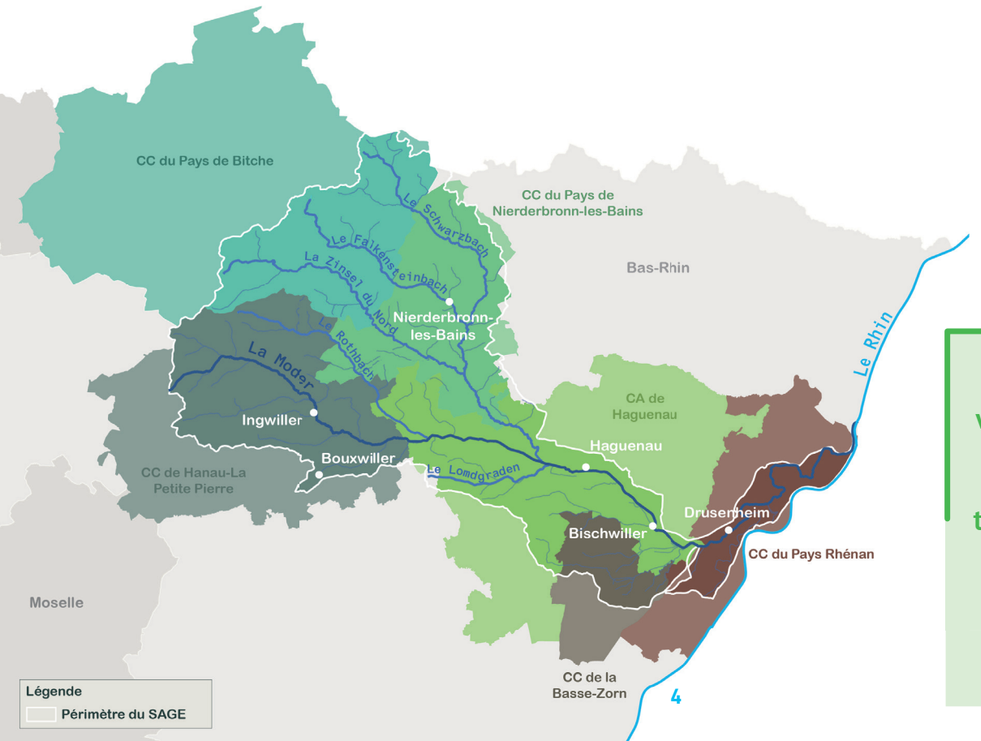
NOTRE TERRITOIRE EST UNIQUE

Occupation des sols



Prélèvements par usage





De la forêt vosgienne à la bande rhénane, le SAGE Moder relie des territoires contrastés autour d'un même fil conducteur : l'eau, notre bien commun.

2 L'ESSENTIEL DE NOTRE SAGE

Nos ambitions

Biodiversité et milieux aquatiques

Nous souhaitons stopper l'érosion de la biodiversité, en particulier dans les milieux aquatiques et les zones humides :

- en renforçant la connaissance de ces milieux ;
- en restaurant leurs fonctionnalités écologiques ;
- en prévenant les impacts futurs liés aux activités humaines ou à l'évolution du climat.

Qualité des eaux

Nous voulons protéger et améliorer la qualité des eaux souterraines et de surface :

- en améliorant nos connaissances, en réduisant les pollutions et en protégeant les captages d'eau potable ;
- en favorisant une gestion durable des eaux pluviales.

Prévention des inondations

Nous voulons réduire la vulnérabilité du territoire face aux inondations :

- en limitant le ruissellement et en maîtrisant les débordements ;
- en améliorant la protection des biens et des personnes.

Changement climatique

Face au changement climatique, notre ambition est d'assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau :

- en sécurisant l'approvisionnement pour tous les usages ;
- en encourageant les économies d'eau pour réduire la pression sur la ressource.

Gouvernance participative et communication

Nous visons à renforcer la culture de l'eau et la mobilisation des acteurs du bassin versant :

- en développant une gouvernance participative, coordonnée et opérationnelle ;
- en sensibilisant et en informant l'ensemble des acteurs.



UN SAGE RÉUSSI, C'EST UN TERRITOIRE UNI

La réussite d'un SAGE repose sur l'engagement de tous les acteurs du bassin versant.
Quel que soit leur âge, leur rôle, leurs usages de l'eau ou leurs préoccupations, ils peuvent partager une vision commune et une envie d'agir ensemble pour préserver la ressource.

3 MON SAGE A UNE HISTOIRE

L'idée d'élaborer un SAGE sur le bassin versant de la Moder a émergé dès 2004, à la suite du second Contrat de Rivière Moder. La demande officielle a ensuite été formulée par le Président du Comité de Rivière Moder en 2005. Aujourd'hui, le SAGE Moder entre progressivement dans une phase de mise en œuvre.

Le processus d'élaboration du SAGE

PHASE PRÉLIMINAIRE

2006 • Délimitation du périmètre par arrêté préfectoral

2007 • Installation de la CLE

PHASE D'ÉLABORATION

ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

2011 **• État initial**
Description du territoire, de ses usages et de ses milieux naturels

2023 **• Diagnostic**
Analyse des problématiques et des atouts du territoire
Définition des six principaux enjeux du SAGE et de leurs objectifs

TENDANCES, SCÉNARII ET STRATÉGIE

2024 **• Scénario tendanciel**
Projection de l'évolution future du territoire à l'horizon 2030–2045

• Scénarios contrastés
Proposition de mesures permettant d'inverser les tendances jugées insatisfaisantes et d'atteindre les objectifs fixés

2025 **• Stratégie**
Formalisation du projet, notamment des objectifs territoriaux en matière de politique de l'eau

• Bilan de la concertation préalable
Synthèse des contributions citoyennes et diffusion auprès des collectivités territoriales

• Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et Règlement partiel
Rédaction d'une version synthétique du PAGD, présentant l'ensemble des dispositions envisagées après les commissions thématiques, avec possibilité d'amendements en CLE

2026 **• PAGD et Règlement complets**
Rédaction approfondie du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, conforme au Code de l'Environnement
Planification des mesures et actions nécessaires pour atteindre les objectifs du SAGE

• Évaluation environnementale
Analyse des effets potentiels du SAGE sur des thématiques élargies, au-delà de celles strictement liées à l'eau

Renouvellement de la CLE
le 12 juin 2015
le 24 décembre 2021

Concertation régulière de la CLE
Arbitrage, amendements, suivi du projet et prise de décision

Concertation préalable (1 mois)
Recueil des avis des habitants concernant les usages de l'eau et les enjeux du territoire

Groupe de travail en commissions thématiques (4 mois)
Exploration des mesures et dispositions possibles, associant membres de la CL et experts spécialisés

Comité de rédaction
Accompagnement sur la portée juridique des dispositions du PAGD et des règles du règlement

PHASE DE CONSULTATION ET D'ADOPTION DU SAGE

2027 Recueil de l'avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées
Enquête publique

Publication de l'arrêté d'approbation du SAGE et de la déclaration environnementale

MISE EN ŒUVRE

2028 Suivi des indicateurs, coordination des maîtrises d'ouvrage, information, animation et sensibilisation du territoire, portage d'études…

4 LE SAGE MODER, C'EST BÉNÉFIQUE

La preuve par l'exemple chez nous !

POUR LES MILIEUX AQUATIQUES

Restauration Biotope alluvial
Wingen-sur-Moder - 2019-2021

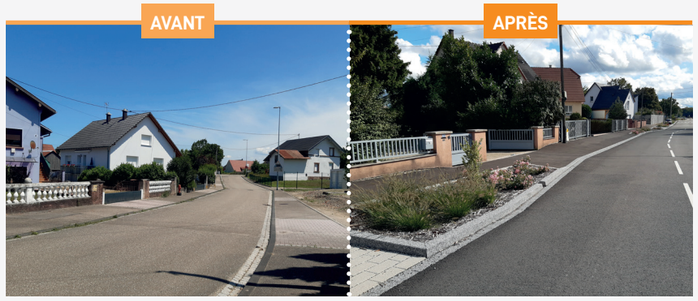
Suppression d'un verrou hydraulique pour rétablir la continuité écologique, rendue possible grâce aux financements de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM) et de la Région Grand Est, ainsi qu'au pilotage du projet par le SDEA.



POUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

Gestion durable des eaux pluviales
Sessenheim - 2023-2025

Mise en œuvre d'une démarche d'ensembles d'infiltrations sous voirie et végétalisation lors du déraccordement des eaux pluviales du quartier Alliance. Projet piloté par le SDEA*.



POUR LES RESSOURCES EN EAU

Couverture des sols et développement de cultures à Bas Niveau d'Impact (BNI)
Bande Rhénane Nord - 2022-2026

Préservation des ressources en eau via l'accompagnement de pratiques agricoles à bas niveau d'impact. Actions soutenues par le SDEA, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) et l'AERM, via divers dispositifs, dont les Paiements pour Services Environnementaux (PSE).



**Projet lauréat du Trophée « Qualité des ouvrages et aménagements de gestion durable et intégrée des eaux pluviales », remis le 21 janvier 2026 par l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (Astee).*

La CLE fixe le cap et représente la voix des territoires, le SDEA met en œuvre et anime techniquement.

5 À LA CLE, JE PEUX CONTRIBUER À FAIRE BOUGER L'EAU

À la CLE, je suis au cœur du noyau opérationnel du SAGE

J'ai la possibilité de participer à toutes les étapes du SAGE : son élaboration, sa consultation, sa mise en œuvre et sa révision

Je peux informer les acteurs locaux sur l'avancement du SAGE

Je suis en mesure de créer du lien entre les usagers de l'eau : je peux faire le pont, traduire, expliquer

Avec la CLE, j'ai l'occasion de devenir le maillon local fort pour intégrer l'eau dans l'aménagement de mon territoire

Je peux accompagner les autres élus du bassin versant pour harmoniser les documents d'urbanisme avec les objectifs du SAGE

Je peux contribuer à la bonne application des règles du SAGE en formulant des avis sur les projets qui doivent s'y conformer

MA PLACE À LA CLE POUR PILOTER LE SAGE



ÉLUS
19 représentants

- Collectivité européenne d'Alsace
- Conseil régional du Grand Est
- Conseil départemental de la Moselle
- Élus communaux désignés par l'association des maires du Bas-Rhin
- Élus communaux désignés par la fédération des maires de Moselle et présidents d'EPCI
- Communauté de Communes du Pays de Bitche
- Parc Naturel Régional (PNR) des Vosges du Nord
- Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Alsace du Nord
- SDEA



USAGERS
9 représentants

- Chambre d'agriculture Alsace et Moselle
- Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
- Syndicat de propriétaires
- Fédération de pêche 67 et 57
- Association Alsace Nature
- Chambre de consommation d'Alsace
- Association des industriels utilisateurs de l'eau



ÉTAT
8 représentants

- Préfecture
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Direction Départementale des Territoires (DDT) 67 et 57
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Office National des Forêts (ONF)
- Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM)
- Agence Régionale de Santé (ARS)

En étant membre de la CLE, j'ai la possibilité de...

- ☐ Assister aux réunions de la CLE
- ☐ Contribuer à faire avancer le projet de SAGE
- ☐ Me former ou me documenter régulièrement sur les enjeux de l'eau et du bassin versant
- ☐ Consulter les documents transmis et, si besoin, partager mes remarques
- ☐ Signaler mes incompréhensions ou les questions techniques qui se posent
- ☐ Participer aux groupes de travail thématiques, lorsqu'il y en a
- ☐ Proposer des idées ou des solutions sur les sujets traités
- ☐ Prendre part aux décisions
- ☐ Devenir un relais essentiel pour intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement de mon territoire
- ☐ Relayer les informations auprès des autres élus de mon conseil municipal ou communautaire, ainsi qu'à mes services
- ☐ Faire état des difficultés ou obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du SAGE
- ☐ Suivre et évaluer les actions menées sur le territoire pour appliquer le SAGE
- ☐ ...

ALORS, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

> Vous avez coché toutes les cases ?

Bravo !
Vous êtes un membre actif, engagé et moteur de la CLE !

> Vous en avez coché peu ?

Pas d'inquiétude !
Votre rôle va progresser au fil des réunions, des échanges et des projets.
Chaque pas compte !



Être à la CLE,
c'est garantir que l'eau restera une affaire publique, collective et transparente.

Être élu à la CLE,
c'est défendre l'intérêt général de l'eau, qui dépasse les frontières communales et intercommunales.

Être actif à la CLE,
c'est peser dans des arbitrages qui concernent directement nos Communes.

6 JE PEUX FAIRE DIALOGUER L'EAU ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le SAGE accompagne mon urbanisme local

Le SDAGE[1]
fixe les objectifs de gestion de l'eau à l'échelle d'un grand bassin

Le SAGE
adapte les objectifs du SDAGE aux enjeux du bassin versant

Le SRADDET[2]
adapte les objectifs du SDAGE aux enjeux des territoires de la Région

Le SCoT[3]
traduit les grandes orientations du SAGE

Le PLU/PLUi[4]
applique localement (zonage, règlement, OAP[5])

* *Lorsqu'il n'y a pas de ScoT*

Les projets publics et privés
se concrétisent en respectant le SAGE, en intégrant l'eau comme composante majeure

[1] *SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux*
[2] *SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires*
[3] *SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale*
[4] *PLU(i) : Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)*
[5] *OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation*



© le Graie : http://www.graie.org/eaumelimelo/Meli-Melo/Espace-telechargement

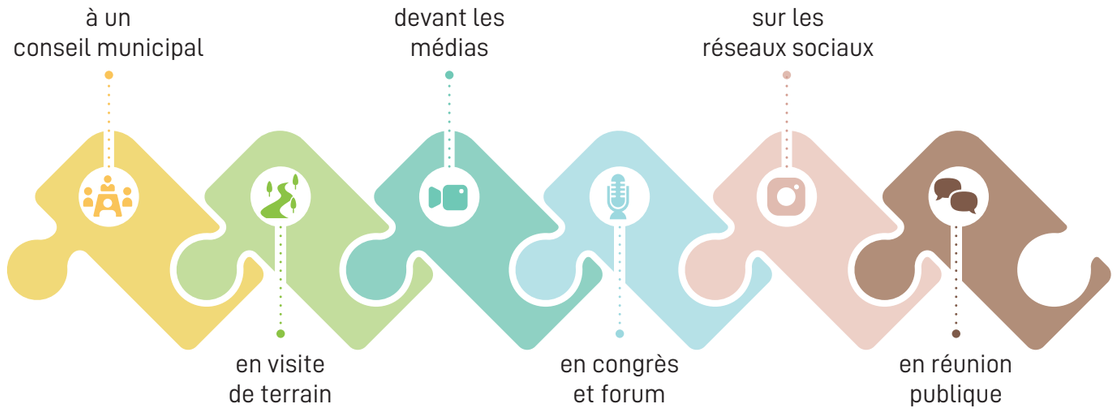
INTÉGRER L'EAU AU CŒUR DE LA VILLE

Mon action pourra permettre d'intégrer l'eau dès la conception, pour mieux gérer les pluies, protéger les habitants et adapter la ville à la Nature.

L'urbanisme de demain sera hydro-compatible. Être un élu hydro-compatible, c'est être un bâtisseur d'avenir.

7 LE SAGE EST UNIVERSEL

Le SAGE a vocation à être débattu...



Foire aux réponses

- NON, le SAGE n'est pas un document supplémentaire sans utilité : c'est un outil concret pour mieux gérer l'eau au quotidien.
- OUI, le SAGE permet de réunir l'ensemble des acteurs, dont les citoyens, afin d'élaborer un projet commun autour de l'eau, qui est l'affaire de tous.
- OUI, votre voix compte et vous êtes invités à prendre la parole sur l'eau.

- NON, le SAGE n'a pas pour objectif d'être une contrainte supplémentaire : avec le SAGE, on peut continuer à développer nos territoires intelligemment.
- OUI, le SAGE permet d'accompagner les agriculteurs, les industriels, les artisans..., dans un contexte de changement climatique, politique et réglementaire.
- OUI, le SAGE encourage une activité économique durable, adaptée aux ressources en eau disponibles sur le long terme.

- NON, le SAGE n'a pas pour vocation de bloquer les projets d'aménagement sans raisons valables.
- OUI, le SAGE permet d'intégrer l'eau dans l'aménagement du territoire le plus tôt possible et d'éviter ainsi les surcoûts et les recours.
- OUI, vous êtes le référent pour faire dialoguer l'eau et l'urbanisme.

- NON, le SAGE n'a pas pour vocation d'imposer des règles aux acteurs sans concertation : il repose au contraire sur le principe que les changements sont construits collectivement.
- OUI, le SAGE s'appuie sur des connaissances partagées pour protéger l'eau, notre bien commun.

EN SAVOIR +

www.sdea.fr

L'Eau, votre service public

Scannez le QR Code pour découvrir toutes les informations sur le SAGE Moder.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE

La Région Grand Est

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

SAGE MODER

Espace Européen de l'Entreprise
1, rue de Rome
SCHILTIGHEIM - CS 10020
67013 STRASBOURG CEDEX

Suivez-nous !

www.sdea.fr

Service Usagers-Clients
03 88 19 29 99
accueil.clients@sdea.fr

Accueil général
03 88 19 29 19

Urgences (24h/24)
03 88 19 97 09

Animatrice du SAGE Moder
Mingxiao ZHAO
06 03 10 53 94
mingxiao.zhao@sdea.fr

Août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique